



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 64462 du 06 décembre 2022
GEND/CEGN/DRCE/BROCE

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 08 août 2022 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers de gendarmerie ;

DÉCIDE

Art. 1^{er}. - Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours OG OA en 2023, les quatorze **(14)** candidats dont le nom suit (classement par ordre alphabétique) :

N° candidature	Grade	Nom naissance	Prénom	Corps statutaire	Centre de sélection	Option à l'oral
1249398	LTN	Bourges	Adrien	TERRE	CSC Marseille	Anglais
1249480	CNE	Boutrouille	Maxime	TERRE	CSC Rennes	Anglais
1241804	CNE	Bureau	Nastasia	AIR	CSC Paris	Anglais
1250772	LV	Cail	Charles	MARINE	CSC Marseille	Anglais
1242964	LTT	Dallery	Benôît	AIR	CSC Paris	Anglais
1244654	CNE	De rivoire	Maxence	TERRE	CSC Metz	Anglais
1243037	CNE	Desmarest	Charlotte	TERRE	CSC Paris	Anglais
1249416	CNE	Grönquist	Romain	TERRE	CSC Metz	Allemand
1250966	CNE	Houel de chaulieu	Thibaut	TERRE	CSC Rennes	Anglais
1244538	CNE	Jeanpierre	Maxime	TERRE	CSC Bordeaux	Anglais
1250776	CNE	Lebeau	Edouard	TERRE	CSC Lyon	Anglais
1250964	LTN	Malbranche	Peterson	TERRE	CSC Rennes	Anglais
1245803	CNE	Marie	Pierre-baptiste	TERRE	CSC Bordeaux	Anglais
1250909	EV1	Mecibah	Benjamin	MARINE	CRCS Cayenne	Anglais

Art. 2. - Le choix de l'option à l'oral est définitif.

Art. 3. - Les épreuves écrites auront lieu le mardi 10 janvier 2023 à l'adresse suivante : DGGN, 4 rue Claude Bernard – 92136 ISSY-LES-MOULINEAUX – pour la métropole et dans des centres d'examen ouverts dans les COMGEND.

Art. 4. - Les candidats ou candidates n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard deux semaines avant la date de la première épreuve du concours doivent se rapprocher sans délai de la DRCE pour les candidats métropole (broce@gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou de leur COMGEND pour les candidats outre-mer.

Le général de division Francis FORMELL,
commandant en second des écoles de la gendarmerie nationale.

ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

- CSC RG Nouvelle-Aquitaine ;
- CSC RG Hauts-de-France ;
- CSC RG Auvergne-Rhône-Alpes ;
- CSC RG Île-de-France ;
- CSC RG PACA ;
- CSC RG Bretagne ;
- CSC RG Grand-Est ;
- CRCS COMGENDGF.